



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

stationnement

Question écrite n° 55946

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur l'absence de reconnaissance du macaron GIC pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Malgré les conséquences bien connues de cette maladie, entraînant une raideur des membres et une lenteur des mouvements, le macaron GIC est refusé au profit de la carte verte, ce dernier leur donnerait pourtant une certaine indépendance. C'est pourquoi, afin de permettre à ces malades de mieux s'intégrer socialement, il lui demande s'il est envisageable de modifier la réglementation COTOREP en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55946

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7295